

Rémunération et bulletin de paie

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'appliquer les règles en matière de rémunération et d'interpréter un bulletin de paie.

Programme

1 : Les éléments constitutifs des bases de la rémunération

Les principes fondamentaux

- L'environnement réglementaire
- Le principe de la mensualisation
- Les limites à la libre fixation du salaire

Structure et organisation

- La classification des rubriques de paie
- Le bulletin de salaire

2 : les composantes de la rémunération brute

Les éléments de base de la rémunération

- Le salaire de base
- Les heures supplémentaires
- Le repos compensateur
- Le paiement des heures supplémentaire
- Les avantages en nature

Les primes

- Les primes qui récompensent l'expérience ou la présence
- Les primes visant à compenser des situations particulières de travail
- Les primes visant à intéresser et motiver les salariés

Les éléments d'absentéisme

- Le choix du taux de déduction
- La gestion de l'absentéisme à partir des données de la paie
- Les congés payés
- Les conséquences des absences maladie, maternité, accident
- Le principe de la garantie sur le net
- Autres rubriques d'absentéisme

3: Les cotisations sociales

Les obligations liées aux cotisations sociales

- La base de calcul des cotisations sociales
- L'assiette des cotisations
- Le plafond de la Sécurité Sociale
- Le principe de régularisation des cotisations

Les cotisations recouvrées par les URSSAF

- La cotisation d'assurance maladie, maternité, décès, invalidité, veuvage
- La cotisation d'assurance vieillesse
- La cotisation accident du travail
- La cotisation allocations familiales
- Le versement transport
- La cotisation au fonds national d'aide au logement
- La contribution sociale généralisée
- L'indemnisation du chômage total
- L'indemnisation du chômage partiel
- Le fonds national des garanties des salaires

Les régimes complémentaires Prévoyance

- Santé
- Hors santé

La réglementation du cumul emploi-retraite

4 : Les charges obligatoires liées à la paie

Les dépenses au titre de la formation et de l'apprentissage

- Le financement du plan de formation
- Le financement du congé individuel de formation
- Le financement des formations en alternance et de l'apprentissage
- Le capital temps formation. L'effort des employeurs à la construction. Les subventions versées au CE.

La taxe sur les salaires

Les congés

- Les congés payés
- Les journées d'absences sans solde
- Les congés pour événements familiaux
- Les autres formes de congés (congé parental, congé formation.)
- Le chômage partiel

5 : Le devenir de la paie

Les difficultés nées de l'évolution réglementaire

- 1er exemple : la réintégration des cotisations de retraite et prévoyance dans les bases de cotisation
- 2ème exemple : l'aménagement du temps de travail

L'entreprise à l'heure des choix : Faire ou faire faire la paie

Public

Toute personne en poste dans un service RH

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

4 min – 12 maxi

Pré-Requis

Aucun.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée: 6 jours (42 heures)

Dates: à définir

Horaires: nous consulter

Lieu: nous contacter

Coût: nous consulter

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue interentreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

Echanges, études de cas Support juridique permettant une utilisation immédiate des acquis de la formation

Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant.

Validation et' certification

Attestation de stage.

